

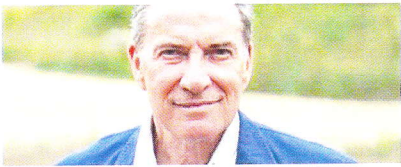
www.ferney-candide.fr

Ferney

Candide

Gauche Droite

Publié le 9 mars 2014



Il a fière allure, notre François, sur son site web. Couleurs pimpantes. Un vrai drapeau ! Bleu – blanc – rose. Hélas, pour le rouge, que dalle ! Heureusement, on se rattrape un peu avec le rose poupin du visage. Bleu – blanc – rose, l'étendard de la victoire ? Il reste pourtant encore un petit problème. Regardez bien cet agrandissement...



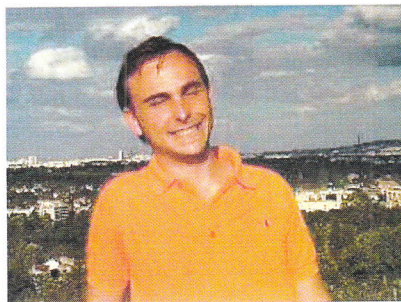
Le regard est droit, certes. Le nez un peu tordu, ce n'est pas mortel. Mais la bouche, la bouche ! L'erreur saute aux yeux comme le nez au milieu du visage ! La bouche penche à droite ! Erreur de jeunesse ? Retour aux sources ? Mauvais alignement politique ? Pas d'inquiétude. Grâce à Ferney-Candide, un petit coup de PS (PhotoShop) et il n'y paraîtra plus !



15 mars 2014

Un papa, une maman et le petit Daniel...

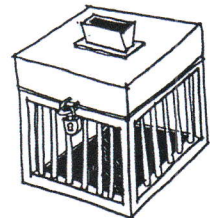
Elu ferneysien depuis des lustres et – enfin – candidat à la fonction de maire, Daniel Raphoz nous avait prévenus (Pays Gessien 28.11.2013) : « *La liste sera faite de femmes et d'hommes d'horizons divers* ». A en croire les échos en provenance de cette liste encore en formation, c'est le moins qu'on en puisse dire ! Depuis plusieurs semaines, un jeune homme bien propre sur lui ne lâche plus Raphoz d'une semelle. Ce fut encore le cas samedi dernier sur le marché de Ferney.



Ce brave garçon se nomme Alexandre Coulon et, malgré sa petite trentaine, il a déjà passé deux ans au Front National avant de devenir responsable des Jeunes UMP de l'Ain, tendance Guillaume Peltier (la Droite forte).

Un maire en sursis

Publié le 11 mars 2014



Christian Landreau, demeurant à Ferney-Voltaire, ne payait plus depuis longtemps, de façon « *parfaitement volontaire* », à son ex-épouse. Certains des attendus du jugement du 11 mars 2013 sont particulièrement croquignolets : « *Attendu que Christian Landreau n'a certes jamais été condamné ; que sa situation matérielle, mais surtout sa personnalité inquiétante, révélée de façon édifiante pas ses déclarations, à l'audience, pour le moins confuses, notamment sur sa situation professionnelle...* »

Résultat des courses : Le Tribunal a condamné Christian Landreau à « *3 mois d'emprisonnement avec sursis assorti d'une mise à l'épreuve pendant 3 ans* ».

